

Le Bureau recueille et publie également des statistiques primaires et secondaires de l'agriculture mensuellement et annuellement. Les statistiques primaires portent principalement sur l'état des cultures, la production estimative de denrées agricoles et de bétail, les salaires de la main-d'œuvre et les prix touchés par les agriculteurs. Les statistiques secondaires portent sur le revenu et les dépenses de la ferme, la consommation alimentaire par bouche, la vente des céréales et des bestiaux, l'industrie laitière, la minoterie, l'industrie du sucre et les stocks des entrepôts frigorifiques. Le Bureau bénéficie, pour la réunion des statistiques annuelles et mensuelles, de la collaboration des ministères fédéral et provinciaux de l'Agriculture et d'organismes comme la Commission des grains et la Commission canadienne du blé. Il bénéficie aussi du concours bénévole de milliers d'agriculteurs canadiens qui lui font parvenir des rapports; les commerçants et les fabricants fournissent aussi de nombreux renseignements utiles. Les chiffres qui figurent à la présente section ne comprennent pas Terre-Neuve. L'agriculture joue un rôle relativement peu important dans l'économie de cette province, la production commerciale de la plupart des denrées y étant fort limitée.

Dans les sous-sections qui suivent, la statistique de 1961 est donnée dans la mesure où elle était disponible au moment de mettre sous presse; ailleurs, ce sont les chiffres de 1960 qui sont indiqués. Les chiffres des deux années sont sujets à révision.

Après la relâche de 1960, attribuable à la diminution des dépenses concernant l'aménagement de nouvelles installations, l'achat de nouveau matériel, la construction domiciliaire et l'acquisition de biens de consommation autres que les automobiles, l'économie canadienne a repris son essor en 1961. Par suite d'une tendance à la hausse des dépenses susmentionnées, d'un accroissement des exportations, d'une augmentation des stocks et de décaissements gouvernementaux soutenus au chapitre des biens et services, le produit national brut a atteint, dans son ensemble, la somme de 36,800 millions de dollars, soit une augmentation, en valeur, de 2.5 p. 100 sur l'année précédente, et de près de 2 p. 100 au point de vue du volume physique de la production. Ces gains ont été contre-balançés en partie par une diminution importante de la production agricole des provinces des Prairies, qui s'est établie, estime-t-on, à quelque 400 millions de dollars de moins qu'en 1960. Au cours de l'année, le commerce des produits agricoles a pris de nouvelles proportions, grâce notamment aux ventes spéciales de blé qui ont été consenties à l'Est européen et à la Chine continentale.

D'après les estimations, le revenu agricole net de 1961 s'établit à 1,006 millions de dollars, soit 24 p. 100 de moins que le chiffre estimatif de \$1,358,400,000 atteint en 1960; c'est aussi le chiffre le plus bas depuis 1957, alors que le revenu agricole net avait été évalué à \$1,058,300,000. Bien que le revenu en espèces découlant de l'exploitation agricole ait atteint un niveau sans précédent, les frais d'exploitation ont continué à augmenter, tandis que les stocks de céréales ont considérablement diminué dans les fermes, par suite d'une importante baisse de production dans l'Ouest canadien.

Sous-section 1.—Revenu en espèces provenant de la vente des produits agricoles, 1960

Durant l'année 1960, la vente des produits agricoles, les paiements de participation sur les récoltes précédentes de céréales, les avances nettes sur les céréales entreposées à la ferme et les paiements d'appoint en vertu du programme de soutien des prix ont rapporté aux cultivateurs canadiens 2,780 millions, soit une somme de moins de 1 p. 100 inférieure aux \$2,789,300,000 de 1959.

Les réductions les plus importantes par produit en 1960, par rapport à 1959, se rattachent à l'orge, à la graine de lin et aux porcs. Par contre, les avances les plus grandes tiennent au blé, aux pommes de terre, aux fruits, aux légumes, au tabac, aux bovins et aux produits laitiers et aux paiements anticipés très accrus sur les céréales emmagasinées à la ferme dans l'Ouest canadien. Les agriculteurs des Prairies ont